

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de Cerelles se réunira

le mardi 19 septembre 2017 à 18h00

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 juin 2017
2. Attribution du marché « construction d'une bibliothèque »
3. Approbation du Procès-verbal de mise à disposition entre la commune de Cerelles et le SIAEP Semblançay-Charentilly-St Antoine du Rocher-St Roch-Cerelles
4. Approbation de la Convention de servitudes entre la société ENEDIS et la commune de Cerelles
5. Approbation du rapport de la CLECT de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles/Pays de Racan
6. Assainissement : adoption du rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2016
7. Assainissement : adoption du rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2016
8. Personnel : adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire souscrit par le CDG37
9. Retrait de la subvention piscine versée à l'école accordée sur l'année 2017
10. Informations du Maire

Le Maire,

Guy POULLE